

PAR COURRIEL : [REDACTED]

Lévis, le 14 avril 2023

Objet : Demande d'accès – Divers renseignements relatifs au Programme d'assurance stabilisation des revenus agricoles pour le produit Porcs
N/Réf : 231002IC

[REDACTED],
Nous donnons suite à votre demande d'accès reçue le 4 avril dernier. Par celle-ci, vous souhaitez obtenir les renseignements suivants concernant le Programme d'assurance stabilisation des revenus agricoles (ASRA) pour le produit « Porcs », et ce, pour l'année 2022 :

1. Toute donnée relative au programme ASRA pour le produit « Porcs » ;
2. Le nombre de producteurs (d'adhérents) assurés ;
3. Le nombre d'unités assurées ;
4. Les indemnités versées pour l'année.

En réponse au premier volet de votre demande, vous vous invitons à consulter le site Web de La Financière agricole du Québec à l'adresse suivante : <https://www.fadq.qc.ca/statistiques/assurance-stabilisation/cout-de-production>, et ce, plus particulièrement sous l'onglet « Informations administrative et économique ».

En ce qui concerne les trois derniers volets, vous trouverez plus bas un tableau recensant ces renseignements.

Produit Porcs		Produit Porcelets	
Nombre d'adhérents	499	Nombre d'adhérents	375
Unités assurées	729 485 507 kg de porc	Unités assurées	272 406 truies
Compensation versée	163,4 M\$	Compensation versée	76,9 M\$

Source : Direction principale du développement des programmes en assurance

Nous vous informons qu'en vertu de l'article 135 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (RLRQ, chapitre A-2.1) vous pouvez demander à la Commission d'accès à l'information de réviser cette décision. À cet égard, vous trouverez ci-joint l'avis de recours.

Veuillez agréer, [REDACTED], nos sincères salutations.

[REDACTED]
Isabelle Chabot

La Responsable de la Loi sur l'accès
aux documents des organismes publics et sur
la protection des renseignements personnels

IC/sg

p. j.